

Document ressource

La réglementation du piéton

La route est un espace collectif partagé où tous les usagers (automobilistes, deux-roues, piétons) sont soumis à l'obligation du respect du code de la route.

Sont considérés comme piétons :

- Les personnes circulant en fauteuil roulant dont la vitesse maximale est de 6 km/h (article R. 412-34, II, 3° du code de la route).
- Les pratiquants des patins à roulettes ou rollers lorsqu'ils circulent sur une voie publique, sont assimilés à des piétons. A ce titre, ils sont soumis aux dispositions (notamment les articles R. 412-34 à R. 412-43 et R. 415-11 du code de la route) qui prévoient pour ces usagers l'obligation de circuler sur les trottoirs, ainsi que celle de prendre toutes les précautions, notamment de respecter les signalisations tricolores lors de la traversée des chaussées qu'ils doivent effectuer dans les passages protégés.
- Les pratiquants de planche à roulettes (skateboard) sont également assimilés à des piétons (compte tenu de la dangerosité potentielle, le maire peut en proscrire l'usage sur certaines artères).
- Les personnes qui poussent une voiture d'enfant, de malade ou d'infirme, ou tout autre véhicule de petite dimension sans moteur.
- Les personnes qui conduisent à la main un cycle ou un cyclomoteur.
- Un jeune cycliste (moins de 8 ans).



Les piétons en ville

Date : / / Classe :

Nom prénom : _____

Questions sur le texte

Lire le document ressource sur la réglementation du piéton.

Identifier dans la liste des usagers ci-dessous ceux qui sont considérés comme piétons.

- personne circulant en fauteuil roulant ;
- cycliste ;
- pratiquant de planche à roulettes ;
- personne âgée ;
- personne tenant un vélo à la main ;
- maman avec une poussette d'enfant ;
- enfant de moins de cinq ans ;
- pratiquant de rollers ;
- cyclomotoriste roulant à très faible vitesse.

Réglementation

Les piétons sont tenus d'utiliser les passages prévus à leur intention, lorsqu'il en existe à moins de 50 m.

Rédiger individuellement deux phrases qui indiquent, l'une, les droits des piétons, et l'autre, leurs devoirs.

Questions sur l'image

a. Après observation de l'image, dites si le piéton et le cycliste respectent la réglementation qui les concerne.

.....

b. Expliquez et rédigez en deux ou trois phrases ce qu'ils auraient dû faire.

.....

.....

.....

Observation des panneaux

Donnez la signification de chaque panneau (attention au piège!).

